
40^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Situations des droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Genève, le 12 mars 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Au **Venezuela**, la Suisse est gravement préoccupée par le nombre de morts, blessés et arrestations rapportés, notamment lors de manifestations. Plusieurs entraves graves à la liberté d'expression ont été signalées et le droit à la santé notamment est violé. Les autorités doivent apporter leur soutien à la mission du HCDH en cours, respecter l'État de droit, et rechercher une issue pacifique et négociée à la crise.

La Suisse salue la disposition de la **Chine** à ouvrir partiellement l'accès aux centres de rééducation à Xinjiang pour certains diplomates et journalistes. La Chine devrait également accorder un accès sans entrave à la Haut-Commissaire et aux procédures spéciales pour y mener une investigation indépendante.

La situation des droits civils et politiques au **Turkménistan** est inquiétante. Nous appelons les autorités à enquêter sur les disparitions forcées, à clarifier le statut des personnes disparues et à collaborer pleinement avec le Groupe de travail concerné.

Nous sommes aussi préoccupés par les développements au **Soudan**, en particulier les arrestations massives de manifestants et le recours excessif à la force par les forces de sécurité. La Suisse appelle le gouvernement à poursuivre en justice les responsables de ces violations. Au vu de la proclamation de l'état d'urgence, la Suisse rappelle qu'en vertu de ses

obligations internationales, le Soudan doit respecter les droits de l'homme et libertés fondamentales de chacun ainsi que le droit international humanitaire.

Je vous remercie.